

Évaluation de la qualité de cadre de vie actif des communes de la ville d'Abidjan

Par N'DAHOULE Yao Rémi

Maître assistant

Université Félix Houphouët Boigny/Institut de Géographie Tropicale

Diplôme : Doctorat Unique

Titre de la thèse : Urbanisation, pratiques résidentielles et organisation de l'espace métropolitain d'Abidjan

Discipline (s) dont relève(nt) le sujet de la thèse : Géographie et environnement

Titre de communication éditée : [Effets de l'évolution des procédures d'attribution des parcelles de terrain dans la mise en place du paysage urbain d'Abidjan

Discipline(s) d'enseignement/Thème(s) de recherche : Géographie/Qualité et gestion du cadre de vie

Grades dans la fonction universitaire ou de chercheur : Assistant (07 septembre 2006); Maître-Assistant (03 janvier 2011)

Séminaires :

-Séminaire de pédagogie universitaire (19/03/2007 au 30/03/2007)

-Séminaire de formation des enseignants et chercheurs pour le renforcement des capacités en méthodologie de rédaction des articles (26/05/2014 au 28/05/2014)

-Séminaire de formation des enseignants-chercheurs et chercheurs sur la rédaction des fiches techniques (04/05/2017 au 05/05/2017)

Productions scientifiques : Une vingtaine de publications dans des revues nationales et internationales

Encadrements : Plus d'une douzaine d'encadrements de masters de recherche axés sur la qualité et gestion du cadre de vie

Résumé

La ville d'Abidjan, capitale économique et administrative de la Côte d'Ivoire, renferme la majorité des emplois et travailleurs des secteurs secondaire et tertiaire du pays. Cependant au plan interne, des disparités sont observées dans la localisation des activités pourvoyeuse d'emplois. A Abidjan, ce sont près de quatre travailleurs sur cinq (79,6%) qui exercent leurs activités hors de leurs lieux de résidence. Pourtant, dans une perspective de développement

durable, un cadre de vie est jugé actif, lorsque dans sa dimension emploi, il y est réalisé une combinaison des économies résidentielles et productives.

L'objectif de cette étude est d'analyser l'état de durabilité de l'emploi dans les communes de la ville d'Abidjan. A cette fin, une méthode mathématique de standardisation et de normalisation des données a été utilisée, pour déterminer des indices de durabilité de l'emploi et des indices synthétiques de cadre de vie actif. Ce traitement statistique des données qui produit des valeurs adaptées à la représentation de l'information géographique, est destiné à donner de l'objectivité au jugement, dans l'évaluation de la qualité du cadre de vie. L'analyse des figures produites à partir des indices ainsi définis indique que la localisation des lieux de travail hors des lieux de résidence est un constat général, à l'échelle de la ville d'Abidjan. Néanmoins l'intensité de la mobilité de travail dans la ville d'Abidjan diffère selon la commune. Les communes situées au sud de la lagune qui sépare la ville d'est en ouest ont des mobilités de travail moins prononcées que celles qui occupent le nord d'Abidjan. Aussi, ce sont les cadres de vie dont les aménagements datent de la planification urbaine coloniale qui abritent fortement les travailleurs exerçant sur le lieu de résidence.

En outre, la proximité des unités de productions industrielles et commerciales se révèle être un important facteur d'amélioration de la qualité de cadre de vie actif à Abidjan. Par ailleurs, cette étude montre que, l'existence de possibilités d'acquisition ou de location de logements à moindre coût est un facteur de rapprochement des travailleurs de leurs lieux de travail et donc de réduction de la mobilité de travail. Par contre, la planification de l'aménagement de l'espace du lieu de travail et/ou de l'espace résidentiel apparaît être un motif d'éloignement des lieux de résidence des travailleurs de ceux-ci et se présente ainsi comme une source de mobilité de travail.

Au terme de cette analyse de la durabilité de l'emploi dans le cadre de vie des communes de la ville d'Abidjan, il ressort que les communes qui enregistrent les meilleures qualités de cadre de vie actif sont celles dont les espaces ont été affectés aux activités industrielles et commerciales pendant la période coloniale.